

Numéro de déclaration d'activité : 1911119894

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CATALOGUE DE FORMATION 2024 – 2025

Organisme agréé
par le Ministère pour
la formation
des élus locaux



SOMMAIRE

FORMATION & CITOYENNETÉ	3
NOTRE OFFRE DE FORMATION	4
RÈGLEMENT 2024 – 2025.....	5
La dynamique de métropolisation et ses effets sur l'équilibre des territoires	6
La participation citoyenne : articulation entre pratique et renouveau de la démocratie locale et place des élus locaux.....	7
Économie sociale et solidaire, économies alternatives	8
Comprendre le budget communal et intercommunal pour identifier les marges de manœuvre.....	9
Maîtriser les documents d'urbanisme	10
Les politiques de l'habitat et du logement face aux enjeux sociaux et environnementaux.....	11
Enjeux du numérique pour les Collectivités : la transition numérique au service de la transition écologique	12
Enclencher la transition écologique à l'échelon local	13
Les politiques de la ville : outils de gestion de la ségrégation socio-spatiale	14
Soutenir et faciliter les activités agricoles sur son territoire	15
Maîtriser les droits et rôle de l'élus minoritaire ou d'opposition.....	16
Mise en œuvre de la démocratie réelle et vivante	17
Mouvements citoyens : gestion citoyenne et démocratique	18
Communes, territoires, métropoles : quelles réponses à la crise sociale et démocratique ? Quelles actions pour parvenir à une participation effective des citoyens à la vie publique ?	19
BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION.....	20
FINANCEMENTS DE LA FORMATION AUX ÉLU.ES	21

Version 07 juin 2024

FORMATION & CITOYENNETÉ

Qui sommes-nous ?

Formation et Citoyenneté est un organisme de formation associatif (loi 1901), qui s'inscrit dans la Charte de REAL, c'est-à-dire en tenant compte de la pluralité des personnes se réclamant des mouvances progressistes, citoyennes et écologistes pour la recherche de convergences vers une alternative politique et sociale dont les grands axes peuvent être définis par :

- l'exigence d'une pratique démocratique, d'initiative, d'efficacité et de responsabilité notamment dans les cadres institutionnels, professionnels, populaires, associatifs nécessitant une profonde rénovation,
- la prise en compte de la nécessité de développer une économie sociale tout à la fois prospective et réaliste à partir des possibilités du moment,
- la recherche des coopérations solidaires tant au niveau, local, régional, national, européen que mondial,
- La collaboration avec des structures associatives, des syndicats, des revues et d'autres organismes de formation œuvrant dans le même sens.

L'association, à travers ses actions de formation, a pour objet de favoriser les liens entre élus territoriaux, agents territoriaux et acteurs locaux, notamment sous l'angle de la démocratie participative et de la citoyenneté. Ainsi, Formation et Citoyenneté développe-t-il ses actions en direction de tous les acteurs contribuant à l'activité de la vie sociale : associations, usagers, travailleurs sociaux, élus, agents territoriaux.

L'agrément pour la formation des élus de Formation et Citoyenneté a été renouvelé le 8 juin 2023 pour une durée de 4 ans par le Ministère de l'intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val-de-Marne (94).

Notre approche

Formation et Citoyenneté s'efforce de faire connaître les outils qui permettent des grilles de lecture et d'analyse des situations, autorisant la meilleure application sur le terrain et permettant en retour de pouvoir construire, suivre, évaluer et éventuellement affiner des dispositifs de démocratie sociale. La formation qu'il dispense associe approche conceptuelle, acquisition de savoirs et réflexion critique sur les pratiques sociales. Il est fait appel pour cela à des intervenants ayant des pratiques différentes : chercheurs, enseignants, élus, syndicalistes, travailleurs sociaux, usagers, associations, comités de quartier...

NOTRE OFFRE DE FORMATION

Des formations ouvertes aux élus et agents territoriaux et à tous les acteurs de la vie sociale

Nos journées de formation sont suivies par des élu(e)s (conseillers régionaux, conseillers départementaux, maires, maires adjoints et conseillers municipaux, conseillers d'arrondissement, conseillers territoriaux, métropolitains et conseillers communautaires, etc.) et des acteurs locaux (associations, syndicats, travailleurs socio-éducatifs et socio-culturels, usagers, comités de quartier). Formation et Citoyenneté ne définit pas une ligne politique, ce qui n'est pas de son ressort. Toutes les mouvances progressistes, démocratiques, citoyennes et écologistes sont représentées parmi les stagiaires.

Une offre de formations diversifiée

Formation et Citoyenneté est une structure légère, consacrant l'essentiel de ses moyens à la formation et non à son fonctionnement. Parallèlement à son développement, l'organisme s'efforce de situer les besoins, exprimés et nouveaux, pour les traduire en actions de formation, d'accompagnement et de soutien. Ses formations peuvent répondre à des commandes de collectivités, de groupes d'élus, d'associations de professionnels ou sont des formations proposées par Formation et Citoyenneté en collaboration ou non avec les acteurs précités.

Nos formateurs et formatrices

Formation & Citoyenneté dispose d'un conseil pédagogique comprenant 20 membres et d'un panel de plusieurs dizaines d'intervenant-e-s compétent-e-s, spécialistes, expert-e-s qui croisent leurs échanges avec les élu-e-s qui ont acquis une expérience et/ou des acteurs locaux.

Nos lieux de formation

Formation & Citoyenneté organise principalement ses formations dans plusieurs villes en régions : Paris, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Pau, Nantes, Rennes, Tours, Ajaccio ... ou au plus près des stagiaires si le nombre localement est conséquent par exemple le Lot et l'Aveyron et à distance.

Formation à la carte

Formation et Citoyenneté peut répondre aux demandes spécifiques des collectivités territoriales, en matière de formation de leurs élus et agents territoriaux ; et aux demandes des acteurs de la cité, structures sociales, culturelles, associatives, éducatives. Ces formations de proximité sont ainsi ouvertes à tout acteur contribuant à l'activité de la vie sociale.

Si vous souhaitez organiser une formation sur un thème précis ou dans le cadre d'une action de démocratie participative, contactez Formation et Citoyenneté. Nous vous ferons une proposition à la carte.

RÈGLEMENT 2024 – 2025

(Applicable sur toutes les offres de formation)

Modalités et délais d'accès : Tarif demandé : sur devis ou par convention selon le commanditaire et selon le mode de financement

Les réservations pour l'obtention du financement par le DIFE doivent parvenir à la plateforme EDOF **15 jours ouvrés avant la formation** et les inscriptions par le financement par la Collectivité territoriale **7 jours ouvrés avant la formation** selon les modalités fixées par la loi.

Les réservations pour une formation ne sont définitives qu'après réception du devis ou de la convention signés. Celui-ci valide votre accord sur l'objectif, le contenu, la date et le coût de la formation. Nous nous engageons à réaliser l'action prévue et à fournir les documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation. Le lieu de la formation en présentiel ou le lien vers la formation en ligne vous sera transmis après la réception du devis.

Dans le cas d'un financement par les crédits de formation d'une collectivité, une convention est signée et est à renvoyer à contact@formationcitoyennete.org. Tout participant inscrit par cette convention ne pouvant participer à l'action de formation doit prévenir le Prestataire 15 jours avant la date de début de la prestation. Au-delà, le montant engagé sera à verser par le Commanditaire.

Accessibilité : Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de situation de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir pour que nous puissions la réserver.

Méthodes mobilisées :

Un exposé clair et synthétique

Étude de cas et témoignages de collectivités territoriales

Interactions avec les participants, échanges d'expériences avec les participants

Moyens méthodologiques : Diffusion d'un support pédagogique PowerPoint

Modalités d'évaluation :

Quizz de début et de fin de formation pour validation des acquis

Rapport d'évaluation de la formation et de satisfaction



La dynamique de métropolisation et ses effets sur l'équilibre des territoires

Vendredi 26 avril 2024 de 18h00 à 22h00



Domaine de formation

LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel



Référence

ELU0101



Durée

4 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

- Revenir ensemble sur la définition des métropoles au titre de la Loi MAPTAM.
- Aborder les problématiques fortes des métropoles en termes d'économie, d'emplois de logement et de transports. Décrypter 4 modèles théoriques d'altermétropoles.

Objectifs pédagogiques

Connaître le fonctionnement des métropoles. Connaître les enjeux posés en termes d'aménagement du territoire par les métropoles. Identifier les forces et faiblesses de son territoire. Pouvoir orienter les politiques d'aménagement local afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. Savoir mobiliser les acteurs du territoire.

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Comment la Loi MAPTAM a accéléré les déséquilibres territoriaux ?

Les problématiques spécifiques des métropoles et des territoires alentours

- Compétition nationale voire internationale entre les territoires métropolitains
- Marché du logement spécifique entre les centres villes, les quartiers populaires, la 1^{ère} couronne huppée, les couronnes péri-urbaines :
- Problématiques de transports très importantes.

Construire une « alter-métropole » : décrypter 4 modèles théoriques

- Décroître les métropoles - Décapitaliser les métropoles - Écologiser les métropoles - Biorégionaliser les métropoles

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANT.E:

Anne-Rose LE VAN, formatrice en aménagement, écologie urbaine, politique de la ville.

La participation citoyenne : articulation entre pratique et renouvellement de la démocratie locale et place des élus locaux

Vendredi 24 mai 2024 de 13h30 à 17h30 ou samedi 25 mai 2024 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (Lyon ou Paris)



Référence

ELU0101



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Apprendre à piloter une relation de confiance avec le citoyen, impulser le débat public et savoir mettre en œuvre un plan d'actions de démocratie participative

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les règles et les principes de la concertation publique et des instances participatives pour mieux associer les citoyens
- Expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Articuler innovation démocratique locale et plaidoyer national

L'écosystème de la démocratie en France : partis, associations, professionnels

Émergence du groupe d'un cadrage de cet écosystème

- Identification des acteurs

- Cartographie des ressources, relais, alliés, etc.

Apports et a priori - Participation citoyenne (avis positifs et négatifs).

Identification des thématiques.

- Transfert de connaissances : fondamentaux de la participation citoyenne, les postures et les outils.

- Cas pratiques issus des expériences des participant-e-s.

Études de cas

- Interview croisée (groupes de 4 ou 5)

- Restitution croisée : identification de grands principes d'action.

Quiz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTE :

Julie MAUREL, formatrice en intelligence collective et participation citoyenne.

Économie sociale et solidaire, économies alternatives

Vendredi 14 juin 2024 de 13h30 à 17h30 ou samedi 22 juin 2024 de 14h00 à 18h00
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (AGECA 177 rue de Charonne 75011 Paris)



Référence

ELU0311



Durée

4 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Présenter les outils et ressources disponibles, les conditions d'une action publique en faveur de l'ESS, l'apport des économies alternatives aux territoires où elles se développent.

Objectifs pédagogiques

S'approprier le champ de définition de l'ESS, des économies alternatives et leurs contenus et faire percevoir les possibles ouverts par l'ESS, mesurer les possibilités et les limites de chaque catégorie d'acteurs. Cerner les compétences et les responsabilités des élu.e.s et appréhender les synergies et les complémentarités entre acteurs locaux, professionnels, entreprises, institutions et élu.e.s.

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Historique

Les conditions juridiques, légales et réglementaires

Que comprennent l'ESS, la RSE, les économies alternatives ?

Le développement de l'économie sociale et solidaire et innovante et des économies alternatives

Débat et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANT.ES :

François DECHY, maire, membre du comité de direction du Labo de l'ESS

François LONGERINAS, Alternatives ESS

Mohamed GNABALY, maire, directeur général d'une coopérative d'insertion

Patrick VASSALLO, ancien élu local, chargé d'enseignement, président de F&C

Angélique ROSE, ancienne directrice générale d'association territoriale, spécialiste de l'ESS

Comprendre le budget communal et intercommunal pour identifier les marges de manœuvre

Vendredi 27 septembre 2024 de 18h00 à 22h00 ou samedi 28 septembre 2024 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

FINANCES / FISCALITÉ / BUDGET / COMPTABILITÉ



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (Paris ou ailleurs)



Référence

ELU0504



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Présenter les enjeux politiques de l'outil budgétaire, les principes essentiels du droit budgétaire et les grandes étapes de l'année.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principes de l'exécution comptable, optimiser la comptabilité comme outil d'analyse financière ;
- Savoir analyser la stratégie de gestion de la collectivité : mieux le contextualiser pour argumenter ses orientations politiques.

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Le contexte des finances publiques locales

Les principes budgétaires et comptables

L'élaboration du budget

La mise en œuvre et le fonctionnement du budget

Mesurer la santé financière : les principaux indicateurs

Mener une analyse comparative

Décryptage, montage et promotion

Quiz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANT :

Pierre ESCALE, directeur financier et des achats d'une collectivité locale

Maîtriser les documents d'urbanisme

Vendredi 4 octobre 2024 de 18h00 à 22h00 ou samedi 5 octobre 2024 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIONS LOCALES



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (Paris ou ailleurs)



Référence

ELU0201



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Comprendre les enjeux de l'urbanisme.

Objectifs pédagogiques

Connaître les enjeux des documents prescriptifs

Maîtriser les documents de l'aménagement du territoire

Connaître le plan d'urbanisme dans les collectivités territoriales

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Maîtriser les règles et les principes des documents d'urbanisme et leurs abréviations

Élaborer un plan stratégique et une feuille de route en matière d'urbanisme à court, moyen et long terme.

Connaître et utiliser les dispositifs de concertation pour partager les enjeux avec la population

Études de cas et retours d'expérience concrets

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTS :

Bernard LANDAU, architecte - urbaniste

Makan. RAFADJOU, architecte - urbaniste

Les politiques de l'habitat et du logement face aux enjeux sociaux et environnementaux

Vendredi 11 octobre 2024 de 13h30 à 17h30 ou samedi 12 octobre 2024 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)

	Domaine de formation POLITIQUES PUBLIQUES ET ACTIONS LOCALES		Type de formation Journée en visio ou en présentiel (Paris ou Montpellier)
	Référence ELU0201		Durée 4 ou 7 heures
	Lien vers la formation Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.		Effectif Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

- Découvrir ou revoir les bases du fonctionnement du marché du logement et du logement social : débattre entre les participants des situations locales afin de pouvoir appréhender les besoins de son territoire.
- Découvrir ou revoir les différentes politiques de l'habitat et notamment les évolutions que le ZAN (zéro artificialisation nette) impose aux futures orientations des collectivités.
- Voir quelles sont les outils mobilisables des politiques de l'habitat afin de répondre aux enjeux adaptés à son territoire : au-delà de la description c'est surtout le débat et les échanges d'expériences qui permettent d'alimenter la réflexion.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le fonctionnement du logement social et du marché du logement en France
- Connaître le cadre législatif et les enjeux des politiques de l'habitat
- Identifier les forces et faiblesses de son territoire
- Pouvoir orienter les politiques de l'habitat local afin de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux
- Savoir mobiliser les acteurs du territoire

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Qu'est-ce que le marché du logement ?

Les politiques de l'habitat

Quels outils des politiques de l'habitat les collectivités peuvent-elles mobiliser face aux enjeux sociaux et environnementaux ?

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTE :

Anne-Rose LE VAN, formatrice en aménagement, écologie urbaine, politique de la ville.

Enjeux du numérique pour les Collectivités : la transition numérique au service de la transition écologique

Vendredi 22 novembre 2024 de 13h30 à 17h30 ou samedi 30 novembre 2024 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

COMMUNICATION



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (Paris ou ailleurs)



Référence

ELU0402



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Prendre conscience et comprendre la notion d'empreinte écologique du numérique

Objectifs pédagogiques

Connaître les obligations pour les collectivités

Connaître les leviers pour évoluer vers la sobriété numérique

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

L'empreinte écologique du numérique

L'empreinte écologique du numérique (suite)

Vers la sobriété numérique

Études de cas concrets

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTE :

Anna ANGELI, coordinatrice pédagogique, experte de la transition écologique et du numérique, ancienne élue locale.

Enclencher la transition écologique à l'échelon local

Vendredi 6 décembre 2024 de 13h30 à 17h30 ou samedi 7 décembre 2024 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (Paris ou ailleurs)



Référence

ELU0311



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Identifier les priorités de transition écologique au niveau local

Objectifs pédagogiques

Savoir analyser et choisir les outils adaptés

Appréhender l'actualité du sujet : Construire et piloter un projet écologique en gouvernance partagée et en transversalité avec les services et la population locale

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Maîtriser les différents enjeux de la transition écologique au niveau local

Élaborer un plan stratégique écologique des actions et des politiques publiques à engager à court, moyen et long terme.

Co-construire une feuille de route en mobilisant les acteurs, les partenaires et les citoyens

Études de cas et retours d'expérience concrets

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTE :

Anna ANGELI, coordinatrice pédagogique, experte de la transition écologique et du numérique, ancienne élue locale

Les politiques de la ville : outils de gestion de la ségrégation socio-spatiale

Vendredi 31 janvier 2025 de 18h00 à 22h00 ou samedi 1^{er} février 2025 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)

	Domaine de formation DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AT- TRACTIVITÉ DU TERRITOIRE		Type de formation Journée en visio ou en pré- sentiel (Paris ou ailleurs)
	Référence ELU0311		Durée 4 ou 7 heures
	Lien vers la formation Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.		Effectif Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Connaître le fonctionnement des politiques de la ville

Objectifs pédagogiques

Réfléchir sur le fonctionnement économique et social des quartiers populaires

Identifier les forces et faiblesses de son territoire

Pouvoir orienter les politiques de la ville de son territoire et mobiliser les acteurs du territoire

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Historique que la politique de la ville

- Du dispositif HVS aux émeutes de 2005
- De la création de l'ANRU à la Loi de programmation pour la ville (2014)

Les fonctionnements des dispositifs Politique de la ville :

- La géographie prioritaire
- Les contrats de ville
- Les programmes de renouvellement urbain (ANRU)
- Les zones de sécurité prioritaires (ZSP)
- Les réseaux d'éducation prioritaires (REP+)

Option : visite de terrain dans un quartier populaire de Montpellier et rencontre avec les acteurs associatifs locaux

- Visite d'un quartier ayant subi une importante opération de renouvellement urbain : histoire de ce quartier et de cette opération / évolutions du quartier après le renouvellement
- Rencontre avec des acteurs associatifs de lutte sur les questions de logement
- Rencontre des acteurs associatifs de lutte sur les questions d'éducation et de mixité scolaire

Quiz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTE :

Anne-Rose LE VAN, formatrice en aménagement, écologie urbaine, politique de la ville.

Soutenir et faciliter les activités agricoles sur son territoire

Samedi 15 mars de 9h00 à 17h30

(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (zone rurale)



Référence

ELU0311



Durée

7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Comprendre les enjeux de la gestion du foncier et des parcours d'installation des agriculteurs

Objectifs pédagogiques

- Identifier les leviers d'action des élus pour faciliter les installations et les transmissions

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Comprendre la gestion du foncier agricole

Comprendre les enjeux et les difficultés de l'installation agricole

Quel rôle pour les élus en parallèle de ces parcours d'installation ?

Comprendre les enjeux et les difficultés de la transmission agricole

Quel rôle pour les élus pour favoriser la transmission ?

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

Fin de la Journée

INTERVENANT.ES :

Spécialistes de la ruralité : Association de développement de l'emploi agricole et rural (AFEAR), responsables et/ou acteurs de la SAFER, de la MSA, Terre de Liens et expert-e-s locaux.

Maîtriser les droits et rôle de l' élu minoritaire ou d'opposition

Vendredi 28 mars 2025 18h00 à 22h00 ou le samedi 29 mars 2025 de 9h00 à 17h30

(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (zone rurale)



Référence

ELU0101



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Être à l'aise dans son rôle d' élu en pleine connaissance du cadre juridique de l' environnement territorial.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le rôle, les droits et les moyens d' intervention de l' opposition dans une assemblée délibérante : règlement, moyens des groupes, tribunes de l' opposition.
- Être en capacité de construire une stratégie face aux projets de la majorité.

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d' évaluation

Le contexte national : la crise de confiance

Le cadre juridique : vos droits

Le cadre juridique : l' environnement territorial

La stratégie d' un élu d' opposition

Analyser le budget de la collectivité

Quizz et rapport d' évaluation de la formation

INTERVENANTS :

Raymond AVRILLIER, ingénieur en retraite, maire honoraire de Grenoble

Jean-François TROGRIC, directeur général d' une collectivité locale.

Mise en œuvre de la démocratie réelle et vivante

Vendredi 4 avril 2025 18h00 à 22h00 ou le samedi 5 avril 2025 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (zone rurale)



Référence

ELU0101



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Apprendre à piloter une relation de confiance avec le citoyen, impulser le débat public et savoir mettre en œuvre un plan d'actions de démocratie participative

Objectifs pédagogiques

Choisir une thématique spécifique et engager un processus de co-construction et de co-décision pour transformer les lois et les règlements

Maîtriser les règles et les principes de la concertation publique et des instances participatives pour mieux associer les citoyens

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

La démocratie ne se réduit pas à une élection tous les 5 ou 6 ans. Comment faire vivre la démocratie réelle tout au long de son mandat ?

Élu, comment être utile et cultiver une posture différente ?

Porter une cause : comment les élu.es peuvent devenir incontournables sur une thématique spécifique et passer du combat militant à la prise de décision ou à la transformation des lois et des règlements ?

Politique et pouvoir : face à la crise démocratique, oser la politique autrement, changer de paradigme ? L'exemple de Saillans (26)

Éthique de l'agir public et renouvellement des pratiques

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANT :

Rechid TRISTAN, spécialiste de la concertation et d'expériences de démocratie vivante, Témoignages prévus.

Mouvements citoyens : gestion citoyenne et démocratique

Vendredi 16 mai 2025 18h00 à 22h00 ou le samedi 17 mai 2025 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel (zone rurale)



Référence

ELU0101



Durée

4 ou 7 heures



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Acquérir les notions liées à la transition écologique et les différents politiques publiques

Objectifs pédagogiques

Décliner un projet écologique en gouvernance partagée et en transversalité avec les services et la population locale

Planifier et concevoir des actions municipales et territoriales appropriées en lien avec la solidarité, l'écologie et la démocratie

Comment associer les citoyens pour mieux lutter contre la défiance et le populisme ?

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Enjeux climatiques, transitions énergétiques : Quelles politiques les collectivités territoriales peuvent et doivent-elles mettre en œuvre ?

Solidarité, Écologie, Démocratie : trois piliers pour l'action municipale et territoriale

Quelles déclinaisons locales et quelles innovations possibles, de ces trois piliers ?

Montée du populisme xénophobe. Comment y résister ensemble ? Comment associer les citoyens aux politiques publiques ?

Quizz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTS :

Jean-François PELLISSIER, militant associatif, ancien conseiller régional.

Armand CREUS, cadre de la fonction publique territoriale, ancien conseiller régional.

Communes, territoires, métropoles : quelles réponses à la crise sociale et démocratique ? Quelles actions pour parvenir à une participation effective des citoyens à la vie publique ?

Vendredi 20 juin 2025 de 18h00 à 22h00 ou samedi 21 juin 2025 de 9h00 à 17h30
(La date sera retenue en fonction du nombre de participants)



Domaine de formation

LES FONDAMENTAUX DU MANDAT



Référence

ELU0101



Lien vers la formation

Le lien vers la formation en ligne vous sera transmis par courriel après la réception de votre inscription.



Type de formation

Journée en visio ou en présentiel



Durée

4 ou 7 heures



Effectif

Jusqu'à 15 personnes

Description de la formation

Comprendre les enjeux politiques de la métropolisation et ses impacts sur le rôle de l' élu local

Objectifs pédagogiques

Piloter une relation de confiance avec le citoyen, impulser le débat public et savoir mettre en œuvre un plan d'actions en matière de démocratie participative, d'innovation sociale et de transition écologique
Inciter la participation des citoyens en s'appuyant sur les services publics de proximité

PROGRAMME

Présentation, analyse des objectifs et rapport d'évaluation

Métropolisation : quelle place et quel rôle des élus locaux ?

Innovations sociale, écologique et démocratique

Quelle implication des acteurs locaux dans les processus institutionnels ? Comment peuvent-ils être des acteurs reconnus dans la mise en place et le fonctionnement de l'ensemble des processus ?

Services publics de proximité : la Poste, la sécurité sociale, les services de l'énergie, de la santé et les services publics locaux petite enfance, personnes âgées....

Quiz et rapport d'évaluation de la formation

INTERVENANTS :

Makan RAFADJOU, urbaniste- architecte

Bernard LANDAU, urbaniste- architecte

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

A renvoyer à :

Formation & Citoyenneté,
21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
et de préférence par courriel à :
contact@formationcitoyennete.org

JE SUIS INTÉRESSÉ.E PAR LA FORMATION SUIVANTE

.....
.....

ET SOUHAITE RECEVOIR UN BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA PROCHAINE SESSION

Prénom et nom du/de la participant.e :

Collectivité :

Service (pour convention et/ou facture) :

Adresse :

Adresse :

Code postal :

Code postal :

Mandat :

Téléphone :

Téléphone :

Courriel :

Courriel :

Êtes-vous en situation d'handicap ?

Oui

Non

A,

le

Signature

Formation & Citoyenneté, 21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS

Joindre notre coordinateur : 06 44 80 41 73

contact@formationcitoyennete.org

FINANCEMENTS DE LA FORMATION AUX ÉLU.ES

Depuis 2015, deux possibilités vous sont offertes pour financer votre formation en tant qu'élu.es :

I - Sur le budget formation de la collectivité

Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre. Les frais de formation des élu.es constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Pour faire valider votre inscription, la procédure est la suivante :

Transmettre pour accord, au responsable de la collectivité, le bulletin d'inscription à la formation, qui le signe et appose son cachet. Ce bulletin indique la dénomination de notre organisme de formation " Formation et Citoyenneté ", son agrément, ainsi que le titre de la formation, son lieu, la date et le coût de la prestation. Ce bulletin doit nous être retransmis par courriel.

- Une convention de formation conforme aux règles en vigueur est adressée à la collectivité territoriale pour validation qui nous adresse en retour un bon de commande. Dans tous les cas, l'élu(e) candidat(e) à une formation a intérêt à nous avvertir de sa volonté de suivre la formation proposée ; nous interviendrons auprès du service concerné, parfois très différent selon les collectivités (Direction des relations humaines ou Service Formation ou Cabinet du responsable de la collectivité...).
- L'élu(e) n'a plus qu'à aller suivre sa formation où il émargera une fiche de présence.
- Les démarches administratives pour le règlement de la prestation sont assurées par Formation et Citoyenneté directement auprès de la collectivité (facturation, attestation de présence, RIB, convention, référence du bon de commande et éventuellement copie de l'agrément...).
- Les coûts de déplacement et d'hébergement sont remboursés directement à l'élu(e) sur le vu de ses factures et ses coûts sont imputés sur le budget déplacement inscrit dans le budget de la collectivité. Les pertes de salaires (nombre de jours limité) peuvent faire l'objet d'un remboursement à l'élu. A voir avec sa collectivité.

2 - En utilisant le Droit Individuel à la Formation (DIF)

L'ordonnance du 20 janvier 2021 a réformé la formation des élus locaux. Le dispositif est passé de droit en heures à droit en euros au 23 juillet 2021. Désormais, le Droit Individuel de Formation des élus (DIF-Elus) donne droit à 400 euros de formation par an cumulable sur 2 annuités jusqu'à 800 euros, pour tous les élus indemnisés ou non, à tous les échelons : municipaux, départementaux, régionaux, dans la majorité comme dans l'opposition.

- Un financement assuré via un fond prélevé sur les élus indemnisés ;
- Aucune nécessité de validation par la collectivité territoriale ;
- Vous devez vous connecter à votre CPF sur la plate-forme de la Caisse des Dépôts et Consignations, vous identifier et choisir la formation recherchée disponible sur la plate-forme et suivre les instructions.

Si des difficultés se présentent, Formation & Citoyenneté vous accompagne dans vos démarches administratives.

Contact : Formation & Citoyenneté,
21 ter, rue Voltaire
75011 PARIS

Joindre notre coordinateur : 06 44 80 41 73
contact@formationcitoyennete.org



*Organisme agréé
par le Ministère pour
la formation
des élus locaux*



Organisme de formation créé en 1997 par l'association REAL
QUALIOPI processus certifié République Française
Siège administratif : 21ter rue Voltaire 75011 Paris
Siège social : 26 rue Raspail 94110 Arcueil
n° SIRET 420 605 628 000 23
Code APE 8559A
Numéro de déclaration d'activité :

Formation et Citoyenneté - déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11911119894 auprès du préfet de région d'Île-de-France